

## REUNION du CONSEIL MUNICIPAL du 20 Septembre 2022

~~~~~

L'an deux mille vingt-deux, le vingt septembre, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Avrillé dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle annexe de la mairie, sous la présidence de Françoise FONTENAILLE, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 14

Date de convocation du Conseil Municipal : 14 Septembre 2022

**PRESENTS** : Mme FONTENAILLE Françoise, M. BERTIN Jean-Michel, Mme TROGET-BOUHIER Aurore, Mme POULIT Brigitte, Mme SABATTIER Valérie, M. BERNARD Freddy, Mme RENAUDEAU Laurence, Mme MOREAU Catherine, M. ROY Damien, Mme CHAIGNEAU Staicy.

**EXCUSES** : M. CAYEUX Philippe (pouvoir à Mme FONTENAILLE) et M. COEURET Jean-Michel.

Mme POULIT Brigitte est désignée secrétaire.

La lecture du dernier procès-verbal est faite et adoptée à l'unanimité des membres présents.

*Il est donné lecture des lettres de démission pour raisons personnelles de Mme RAVON Tatiana et de Mme LOCATELLI Giulia.*

~~~~~

### Dél : 2023/036 - Objet : Tableau des effectifs

Madame le Maire rappelle à l'assemblée que conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant.

Suite à la mutation d'un agent du service administratif et la mise en disponibilité d'un agent du service technique  
Le Conseil Municipal ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les arrêtés du Ministre de l'Intérieur fixant la définition et le tableau indicatif des emplois communaux, le classement indiciaire et la durée de carrière qui leur sont applicables,

Où l'exposé de Madame le Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ✚ Fixe, le tableau des effectifs du personnel comme suit à compter du 1<sup>er</sup> Novembre 2022

<b>Emplois permanents à temps complet (35h)</b>	
<b>Effectifs</b>	<b>Grades</b>
2	Adjoint administratif principal de 1 <sup>ère</sup> classe
2	Adjoint technique principal de 1 <sup>ère</sup> classe
1	Adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe
1	Adjoint technique (en disponibilité)
<b>Emplois permanents à temps non complet</b>	
1	Adjoint administratif (26h)
1	Adjoint administratif (21h annualisé)
1	Adjoint administratif (17h)
1	Adjoint technique (25h09 annualisé)
1	Adjoint technique (31,18h annualisé)
1	Adjoint technique (26h)
1	Adjoint technique (16h50) (en disponibilité)
1	Adjoint technique (17h50)
1	Adjoint technique (15h annualisé)
1	Agent d'animation (32h25 annualisé) (en disponibilité)
1	Agent d'animation (24h annualisé)

- ✚ Autorise le Maire ou son délégué à signer tout document relatif à cette affaire
- ✚ Dit que la présente délibération annule et remplace celle du 20 Juillet 2022.

~~~~~

Mme le Maire indique qu'Anita DUGAST est nommée par voie de mutation sur le poste d'agent d'accueil, elle nous rejoindra le 24 Novembre. Julien BABINOT est aussi nouvellement recruté à l'équipe technique (mi-temps commune et mi-temps EHPAD). Elle fait part de la nouvelle organisation du service technique, notamment la responsabilité collégiale, pour un meilleur fonctionnement : positivité, sécuritaire, harmonie, efficacité...

### **Dél : 2023/037 - Objet : Participation Centre de Loisirs Espace Enfance Jeunesse « les Quatre Saisons » de Saint Vincent sur Jard**

La commune d'Avrillé a la volonté de mettre en place à la disposition de tous les enfants et les jeunes des activités de loisirs éducatifs et de répondre à la demande sociale des familles concernant la prise en charge des enfants et des jeunes lors de leurs temps libres.

La mise en œuvre de la politique globale développée par la commune d'AVRILLÉ a notamment pour but d'offrir à tous les enfants et jeunes des temps et des espaces éducatifs et de prévention favorisant leur insertion dans la vie et dans la cité en complémentarité de l'école et lors de leurs temps libres et/ou de loisirs. Cette politique contribue à l'attractivité du territoire.

Le projet initié et conçu par l'association les Quatre Saisons destiné à l'accueil et l'animation des 3 à 15 ans participe à cette politique.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte :

- ✚ De soutenir le projet de l'association les quatre saisons
- ✚ De verser une participation d'un montant de 10 909,28 €
- ✚ D'autoriser Madame le Maire ou son représentant à signer la convention

### **Compte Epargne Temps : Modalités**

Madame le Maire rappelle que les personnels territoriaux peuvent demander, sous certaines conditions, à bénéficier du report de certains jours de congé dans un compte épargne temps. Il appartient au Conseil Municipal de se prononcer sur les modalités avant la saisine du Comité Technique qui doit se réunir le 21 Novembre 2022. Les membres valident les congés reportés : congés annuels, RTT, repos compensateurs ainsi que l'indemnisation au-delà des 15 jours.

La lecture du projet de délibération soumis au comité technique est faite.

### **Office de Tourisme**

Lors de la réunion du conseil d'administration de la SPL, le 13 septembre dernier, il a été annoncé la fermeture définitive de l'office de tourisme au 31/12/2022. Des bornes PLV (publicité sur lieu de vente) vont être installées dans les mairies.

Le conseil municipal, prend acte de cette information.

Les élus, à l'unanimité

- Réagissent négativement à cette décision unilatérale
- Envisagent l'envoi d'une motion au Président de la SPL et à l'ensemble des élus du territoire.
- S'interrogent sur l'attribution de compensation.

### **Affaires médicales**

Madame le Maire communique le compte-rendu du déjeuner-travail avec les professionnels de santé.

- Amélioration de la signalétique
- Recherche active d'un médecin : Etudes en cours pour la mise en place de permanences au cabinet médical
- Information sur le CRT (centre de ressources territorial) des personnes âgées, projet porté par l'EHPAD.

### Les Commerces et les marchés du jeudi

Madame le Maire indique qu'elle est allée à l'assemblée générale de l'association DLCA. Depuis la mi-septembre la clientèle se rarifie. A partir du mois d'octobre les marchés auront lieu les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> jeudis du mois. Ils demandent à s'installer sur le parking du champ de foire et utiliseraient les halles seulement en cas de mauvais temps.

Jean-Michel BERTIN doit programmer un rendez-vous avec Claude FLEURY.

### **Décision du Maire en vertu de l'article L.2122-22 du CGCT (délégations du Conseil Municipal) :**

#### Droits de préemption Urbain :

- Maison (section AB 171) – 7 rue Georges Clemenceau – pas de préemption
- Maison (section AB 48) – 26, rue du Ruisseau – pas de préemption
- Maison (section AB 60) – 2, rue du Ruisseau – pas de préemption
- Maison (section AA 33) – 16, avenue du Général de Gaulle – pas de préemption

### **Questions diverses :**

- **Panneaux Numériques :** Madame le Maire indique qu'elle a appris en conférence des maires que chaque commune était autorisée à passer 5 informations comme VGL, en prenant la main. Nous sommes toujours en attente d'un retour de VGL sur l'emplacement.
- **Sécheresse :** Madame le Maire a reçu 2 demandes écrites, rue des Ormeaux et au lieu-dit Les Avenderies. La demande de reconnaissance en catastrophe naturelle ne peut être faite auprès de la Préfecture qu'une fois l'année civile écoulée, soit en janvier 2023. Dans un premier temps, les personnes qui ont constaté des fissures sur leur habitation doivent dès à présent faire une déclaration auprès de leur assureur.
- **Event'AO :** Bruno MEYOUR a transmis un mail de remerciements pour le soutien apporté. L'association, malgré le déficit engendré cette année, souhaite reconduire pour 2023 ce festival A onda, avec la même formule : village solidaire, tremplin et concert le soir. La 4<sup>ème</sup> édition pourrait avoir lieu le samedi 12 août et demande l'accord de la commune. Les élus donnent un accord de principe, mais conditionnent cette faisabilité à trouver des parkings suffisants.
- **Illuminations de Noël :** En cette période de crise, le conseil municipal, décide de réduire le temps et le nombre d'illuminations. Une somme est inscrite au budget pour l'achat de nouvelles illuminations. Par 7 voix pour, les élus décident de maintenir un achat.
- **EHPAD – Résidence Pierre Genais :** Désignation d'un représentant au Conseil de Vie Sociale : Mme FONTENAILLE Françoise.

### Dates :

Réunion PLUi : Jeudi 22 Septembre à 9h30

Dîner de travail des élus : 27 Septembre à 19h

Cross de l'amitié « Nicolas Ablain » de 8 Kms par équipe de 2 relayeurs ou en solo : 5 Novembre à 10h

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 22h30, et ont signé tous les membres présents*

### Séance du 20 Septembre 2022 – Récapitulatif des délibérations

Délibération N°2022/036 - Tableau des effectifs

Délibération N°2022/037 - Participation Centre de Loisirs Espace Enfance Jeunesse « les Quatre Saisons » de Saint Vincent sur Jard

| Émargements – Séance du 20 Septembre 2022 |                          |                                          |
|-------------------------------------------|--------------------------|------------------------------------------|
| Noms et Prénoms                           | Qualité                  | Signatures                               |
| FONTENAILLE Françoise                     | Maire                    |                                          |
| BERTIN Jean-Michel                        | 1 <sup>er</sup> Adjoint  |                                          |
| BOUHIER Aurore                            | 2 <sup>ème</sup> Adjoint |                                          |
| CAYEUX Philippe                           | 3 <sup>ème</sup> Adjoint | Excusé (pouvoir à Françoise FONTENAILLE) |
| POULIT Brigitte                           | Conseillère Municipale   |                                          |
| SABATTIER Valérie                         | Conseillère Municipale   |                                          |
| BERNARD Freddy                            | Conseiller Municipal     |                                          |
| RENAUDEAU Laurence                        | Conseillère Municipale   |                                          |
| MOREAU Catherine                          | Conseillère Municipale   |                                          |
| COEURET Jean-Michel                       | Conseiller Municipal     | Excusé                                   |
| ROY Damien                                | Conseiller Municipal     |                                          |
| CHAIGNEAU Staicy née SIREAU               | Conseillère Municipale   |                                          |